

Formulaire de demande d'abattage d'arbre(s) No A-

(laisser vide)

Site internet : www.yverdon-les-bains.ch

Courriel: pdc@yverdon-les-bains.ch

Autorisation communale pour demande d'abattage d'arbre(s) selon l'art. 5 s. LPNMS, l'art. 15 s. RPLNMS et le règlement communal de protection des arbres.

PILI	ER PUBLIC: du _	and public equ	au	
		(laisser vide)	(laisser vide)	
			délai de publication à la Ville	
MAN	NDE(S)	SATINGUES CONTRACTOR		
	Promenade Robert H	Hainard		
٠.	9000	No(s) ECA		
	2 x saule blanc	Ø à 130 cm	n du sol : 2x 1m.	
JB	ÂTIMENT – REGIE IM	MOBILIERE	☐ Destinataire des factur	es
. :	Commune d'Yverdor	n-les-Bains		
.:	Hôtel de Ville, Place Pestalozzi, CP 355			
:	1400	Localité :	THE Syndic: Bains Syndiches Yverdon-les-Bains	
, :	024 423 61 11	Courriel :		
			☐ Destinataire des factur	es
:	Service Mobilité, environnement et infrastructures			
:	Ancien Stand 4			
	1400			
	1400	Localité :	Yverdon-les-Bains	
	évei ins, WAN	éventuelles sont à adres ins, Service de l'urbanis MANDE(S) : Promenade Robert H : 9000 : 2 x saule blanc J BÂTIMENT – REGIE IM : Commune d'Yverdor : Hôtel de Ville, Place : 1400 : 024 423 61 11 : Service Mobilité, env : Ancien Stand 4	éventuelles sont à adresser durant le lins, Service de l'urbanisme. WANDE(S) : Promenade Robert Hainard : 9000	(laisser vide) Éventuelles sont à adresser durant le délai de publication à la Ville lins, Service de l'urbanisme. MANDE(S) : Promenade Robert Hainard : 9000

Si autre destinataire des factures, à compléter

Prénom, nom				
Adresse				
NP	Localité :			
Téléphone	Courriel:			
traumatismes dus aux de foyers de pourritur de chute, d'autant plu	E(S) DEMANDE(S) uel des végétaux, ces deux arbres présentent de nombreux x contraintes de vent et aux cassures de branches. On note la présence re sur les axes principaux, ce qui augmente considérablement le risque us qu'un chemin piétonnier fortement utilisé se trouve à proximité. Un formé en saule têtard, tandis que l'autre sera abattu.			
PLANTATION(S) CON	IPENSATOIRE(S) (POSITION(S) A INDIQUER SUR LE PLAN DE SITUATION)			
Essences prévues :	es prévues : 2x saule blanc, 2x verne, 2x érable champêtre			
Taille :	3 à 5m.			

En cas de non compensation, une taxe oscillant entre Fr. 400.- et Fr. 1'000.- sera perçue, conformément à l'article 5 du règlement communal de protection des arbres.

DATES ET SIGNATURES

Propriétaire	Requérant	Destinataire de la facture
20.11.2024	13.11.2024	
AU NOM DE LA MUNICIPALITÉ Le Syndic: Le Secrétaire:	Date Mille d'Yverdon-les-E ains Service Mobilité, Environnement et missorroures Rue de l'Ariolen-Stand 4, CP 355 1401 Yverdon-les-Bains	Date
Signature	Signature Signature	Signature

DOCUMENTS A JOINDRE OBLIGATOIREMENT A LA DEMANDE

1x Le présent formulaire dûment rempli et signé

Délai de plantation : Printemps 25 / Automne 25

- **2x** Extraits de cadastre avec indication de l'emplacement du ou des arbres concernés ainsi que la ou les compensation(s) prévue(s)
- 2x Photographie(s) du ou des arbre(s) concerné(s)

Avenue des Sports 14, case postale 1257, CH-1401 Yverdon-les-Bains Tél. : +41 24 423 63 01

Site internet : www.yverdon-les-bains.ch Courriel : pdc@yverdon-les-bains.ch